

## ?? Courriel = sanction disciplinaire ?

Jurisprudence publié le 23/01/2023, vu 1167 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Un salarié conteste son licenciement pour faute grave. Le motif : 1 jour avant de recevoir sa convocation à l'entretien préalable, il a reçu un courriel de l'employeur lui adressant de nombreux reproches.

Une entreprise licencie un salarié pour faute grave. Sauf qu'1 jour avant de recevoir sa convocation à l'entretien préalable à licenciement, il a reçu un courriel de son employeur lui reprochant de nombreux manquements, relève le salarié.

Et parce que ce courriel constitue une sanction disciplinaire, l'employeur ne pouvait pas ensuite le licencier pour les mêmes raisons.

Pour mémoire, en effet, un employeur ne peut sanctionner un même comportement fautif qu'une seule fois.

« Si », répond l'employeur : le courriel en question ne contenait aucune mesure contraignante à l'encontre du salarié. Il lui a simplement permis de répondre aux accusations de harcèlement moral lancées par le salarié à l'encontre de son responsable hiérarchique.

Ce que confirme le juge, qui constate que le courriel en question ne traduisait pas la volonté de l'employeur de sanctionner le salarié. La demande de ce dernier est donc rejetée.

Source: weblex.fr

A lire: https://www.assistant-juridique.fr/procedure\_sanctions\_salarie.jsp

A télécharger : Sanctionner un salarié

## Articles sur le même sujet :

- Guide pratique de l'association
- Guide pratique de la SARL
- Sanctionner un salarié
- Licencier un salarié pour faute
- Saisir le Conseil de Prud'hommes

- L'employeur a-t-il le droit de surveiller ses salariés ?
- Faute simple, faute grave ou faute lourde?
- Avertissement à un salarié : pour quelles fautes ?
- Comment contester un avertissement ?
- Mise à pied disciplinaire : procédure à suivre
- Mutation disciplinaire : procédure à suivre
- Rétrogradation disciplinaire : procédure à suivre
- Contester une sanction disciplinaire
- Licenciement pour faute grave : procédure à suivre
- Licenciement pour faute lourde : indemnités et procédure
- Comment contester un licenciement abusif devant les prud'hommes ?